

Un premier « **V**olet **V**élo » pour Rouen

Notre ville souffre sanitaire et dans la qualité de vie qu'elle offre aux habitants de pollution atmosphérique due principalement aux transports routiers (Oxydes d'azote, fines particules...). Ces dernières semaines ce sont les fines particules qui ont fait l'actualité avec, depuis le début d'année 2009, une petite dizaine de jours de dépassement des normes.

Notre ville est engagée pour la sauvegarde de la planète et souhaite diviser par 4 les émissions de gaz à effet de serre, comme les protocoles internationaux le stipulent et ce d'ici 2050. C'est ainsi, que le dernier exemple en date vient du Japon, où la floraison des cerisiers se fait plus précoce à cause du changement climatique, un phénomène qui inquiète les admirateurs de ces arbres glorifiés par les poètes. Selon les données compilées par l'agence, la "ligne de floraison" des cerisiers au 1er avril, située il y a quarante ans dans le sud de l'île de Honshu, est depuis remontée de 200 km vers le nord.

En conséquence il est nécessaire de développer une politique alternative à la voiture et plus particulièrement à la voiture exclusive, ce qui passe notamment par le développement du vélo.

Les comptages et rares études montrent une augmentation très nette des utilisateurs de vélo dans notre ville, mal accompagnés en ce qui concerne les aménagements cyclables qui sont largement insuffisants et souvent peu pratiques.

Ce sont les raisons pour lesquelles la Ville de Rouen après concertation va mettre en place le « **1^{er} Volet Vélo** », première série d'aménagement sans précédent dans notre ville. « *Et pour une première, c'est une quadruple première !!*

- 1- *sur le plan démocratique avec une co-élaboration avec le tissu associatif puis une validation par l'inter-commission vélo et enfin une présentation aux habitants*
- 2- *sur le plan stratégique avec une trentaine de rues concernées*
- 3- *sur le plan technique avec 4 aménagements différents selon les lieux pour la circulation et un plan stationnement.*
- 4- *sur le plan, de la collaboration institutionnelle puisque l'agglo a pu donner son avis. »*

C'est aussi l'anticipation de la législation qui prévoit qu'en 2010 tous les sens interdits en Zone 30 doivent intégrer des doubles sens cyclables.

La ville de Rouen a donc organisée deux réunions: Le mercredi 15 avril et le jeudi 16 avril à qui ont regroupé à peu près 150 personnes et qui ont vu la validation de toutes les rues. Les travaux commenceront en juin et s'étaleront jusqu'à l'hiver.

A signaler que le « **2^{ème} Volet Vélo** » est déjà en préparation nous espérons pouvoir le présenter avant la fin de l'année 2009 ».

Guillaume Grima

Le « **1^{er} Volet Vélo** » concrètement c'est :

1- Création de double sens cyclable, dans les rues piétonnes : Signalisation à mettre en place dans les voies où la circulation des cycles est déjà autorisée par arrêté :

- Place du 19 avril 1944
- Carmes
- Fossés Louis VIII
- Ganterie
- Maréchal Foch
- Juifs
- E. Verhaeren
- Massacre
- Poterne
- Saint Lô
- Thouret

2-Création de doubles sens dans les rues piétonnes :

- Champmeslé
- Croix Verte
- La Pie
- Vieux Palais

3- Création de doubles sens dans les rues circulantes avec suppression de stationnement :

- Rue Eau de Robec
- Rue d'Amiens
- Rue Desseaux

4- Création de doubles sens dans les rues circulantes sans suppression de stationnement :

- Bammeville
- Blaise Pascal
- Lessard
- Etienne Delarue
- Donjon
- G.Le Conquérant
- Maillots Sarrasins
- Emmurées
- Victor Hugo
- De la chaîne

Implantation Arceaux Vélos

- Théâtre des Arts
- Temple St Eloi
- Musée Flaubert
- Aître Saint Maclou
- Place Lemoine
- d'Iberville
- Victor Hugo
- Trianon
- Parc St Gilles
- Place Saint Marc